

formelle, l'Église coupa court et jeta hors d'elle les gnostiques et leurs rêves. Il y avait eu enfin, on a pu le voir, chez quelques écrivains même orthodoxes, certaines hésitations en fait de doctrine, certaines tendances rigoristes, certains ressentiments excusables d'ailleurs, contre Rome et l'empire romain; mais quand cela devint l'Encratisme de Tatien et le fanatisme de Montan, l'Église, sans hésiter, trancha dans le vif, et se sépara au besoin de docteurs, d'apologistes, de chrétiens austères comme un Tatien ou un Bardesane. Et ainsi, plus une que jamais, dégagée de toutes les réminiscences nationales, de toutes les faiblesses païennes, de toutes les extravagances des illuminés, pure de judaïsme comme de paganisme, du rigorisme de Montan comme de la corruption de Valentin, elle put se présenter hardiment et à ses amis et à ses ennemis.

CHAPITRE VIII

NOUVELLE PERSÉCUTION

Un second remède que Dieu employa pour sauver son Église de ces périls, ce fut peut-être la persécution elle-même.

Pour quelle cause, à quel moment, dans quelle province éclata cette nouvelle persécution? Nous ne le savons; ce qui est certain, c'est que les dernières années de Marc Aurèle furent souillées comme l'avaient été les premières; c'est que dans son incurable aveuglement et son incurable faiblesse, il oublia et la légion *Fulminante* et sa reconnaissance envers les prières des chrétiens, et son édit de tolérance, et les vrais périls de l'empire et les vraies inspirations de la raison. De nouveau, il fit ou il laissa persécuter (177).

Cette fois, en effet, comme tant d'autres fois, le fanatisme du peuple donna le signal. Ce furent les émeutes populaires, dit Eusèbe, qui provoquèrent la persécution.

Les proconsuls et l'empereur ne vinrent qu'à la suite du peuple, pusillanimes comme toujours, tardifs vengeurs de dieux auxquels ils ne croyaient guère, lâches bourreaux de victimes qu'ils savaient innocentes.

Cette fois aussi, les chrétiens espérèrent dans la puissance de la franchise. Ils s'adressèrent encore à ces vertueux empereurs, à la sagesse desquels eux seuls peut-être dans l'empire croyaient sincèrement. Claudius Apollinaris, évêque d'Hierapolis, écrivit une apologie; Miltiade en composa une autre; tous deux célèbres dans l'Église par leurs écrits. Ce philosophe athénien dont nous avons déjà parlé, Athénagore, adressa aussi aux empereurs sa pétition (*πρόσθεσια*) pour les chrétiens. Celle-là nous reste et peut témoigner pour toutes les autres.

Elle est d'un Grec et d'un érudit, pleine de chaleur et de mouvement, en même temps que de raison et de méthode. Comme œuvre littéraire, elle est supérieure à celles de saint Justin; comme action, elle témoigne à son tour cette confiance candide que les chrétiens ne se lassaient point d'avoir dans la sagesse d'un prince philosophe: « Aux empereurs Marcus Aurelius Antoninus et Lucius Aurelius Commodus, Arméniaques, Sarmatiques et, ce qui est plus, philosophes. — Le monde que vous gouvernez, ô vous les plus grands des rois, a des coutumes et des institutions diverses, et nul homme ne s'y voit, par l'exigence de la loi ou par la crainte des juges, contraint d'abandonner les coutumes de sa patrie, si absurdes qu'elles puissent être. Dans chaque pays et dans chaque cité, les hommes célèbrent le culte et les mystères qui leur plaisent; les Égyptiens vont jusqu'à estimer dieux les chats, les crocodiles, les chiens, les serpents: tous sont protégés par vous

et par les lois. De même que vous estimeriez impie et coupable celui qui ne reconnaîtrait aucun dieu, de même aussi vous jugez utile que chacun reconnaisse librement le dieu qui lui plaît, afin que, par crainte de ce dieu, il s'éloigne de l'iniquité... Le monde entier, plein d'admiration pour votre douceur, votre esprit de paix, votre humanité, reçoit de vous une loi égale pour tous; les villes conservent toutes également les honneurs qui leur appartiennent, et toute la terre, grâce à votre sagesse, jouit d'une paix profonde. Mais pour nous seuls qu'on appelle chrétiens, nous qui ne sommes coupables d'aucun crime, nous qui au contraire, ainsi que le prouvera la suite de ce discours, avons de Dieu et de votre puissance des idées plus justes et plus pieuses que nuls autres, non-seulement votre protection ne veille pas sur nous, mais vous nous abandonnez à ceux qui nous poursuivent, nous emprisonnent, nous persécutent... Nous osons donc vous parler ici de ce qui nous touche... vous supplier de veiller aussi sur nous et de ne plus nous livrer à nos calomniateurs... afin qu'au milieu de ce monde où vos bienfaits atteignent toutes les villes et tous les citoyens, nous aussi, nous ayons des actions de grâces à vous rendre. »

Que demande, en effet, Athénagore au nom des chrétiens? Ni suprématie, ni honneur, ni assistance quelconque. Mais seulement, tandis que Domitien ou Néron leur disaient: « Il ne vous est pas permis d'être, » Athénagore demande qu'il leur soit permis d'être: « Les plus grands criminels, dit-il, ne sont condamnés qu'à raison de leur crime; nous, on nous condamne à raison de notre nom. Les plus grands criminels ne sont pas condamnés sans preuves; nous, on nous déteste et on nous punit par

cela seul que nous nous appelons chrétiens. Nous ne demandons que la justice commune à tous¹. Si nous sommes athées, si nos festins sont abominables comme celui de Thyeste et notre mariage souillé comme celui d'Œdipe, nous sommes dignes d'être exterminés tous jusqu'au dernier, hommes, femmes et enfants; mais si nous n'avons d'autre tort que celui de nous appeler chrétiens, en quoi valons-nous moins que nos ennemis et pourquoi ne nous pas accorder la liberté dont ils jouissent? »

Athénagore examine cette triple accusation. Contre l'accusation d'athéisme, il en appelle à tant de philosophes qui ont proclamé l'unité divine et à la conscience humaine qui la révèle; il demande si c'est être athée que de reconnaître ce que reconnaît la raison des sages et le bon sens du vulgaire². « Si tant de philosophes ont pu écrire et dire impunément ce qu'ils pensaient de la Divinité, y a-t-il contre nous une loi qui nous défende de dire du Dieu un ce que nous croyons et ce que nous savons? Ces philosophes parlent d'après eux et nous, nous parlons d'après Dieu même. » Athénagore en appelle aux divergences du paganisme, et, par une réplique ingénieuse et inattendue : « Vous nous reprochez, dit-il, de ne pas adorer les dieux qu'adore la cité. Mais les cités elles-mêmes sont aussi coupables que nous. Les Athéniens adorent Céléé et Métanire que les Lacédémoniens méconnaissent; les Égyptiens vénèrent des animaux que la Grèce méprise. Si nous sommes impies parce que nous n'avons pas le même culte

¹ Τὸ πρὸς πάντας ἴσον, 2. Remarquez la ressemblance de ces expressions avec ἴσους et ἰσηγορία (égalité de condition, égalité de droits), qui était le rêve politique de Marc Aurèle. V. ci-dessus, p. 152.

² « Qu'il n'y ait qu'un Dieu, la plupart l'avouent, même sans le vouloir, dès qu'ils en viennent à examiner le principe des choses. » 7.

que les uns ou les autres d'entre eux, toutes les villes aussi et toutes les nations sont impies; si une dissidence est crime, le paganisme tout entier est criminel¹. »

Quant aux accusations contre les mœurs des chrétiens, leur doctrine suffit pour les démentir. Quoi donc! ils sacrifieraient l'honnêteté la plus vulgaire, eux qui croient, non-seulement aux peines et à la justice de cette vie, mais aux peines et aux récompenses de la vie future! Ils abdiqueraient toute notion de pudeur, eux auxquels leur loi interdit même un regard, et dont la rigidité en arrive parfois à traiter les secondes noces d'adultère! « N'est-ce pas là le cas d'appliquer le proverbe : « La courtisane accusera la femme de bien? » Ceux qui établissent des marchés d'impudicité accusent d'impureté des hommes qui vivent dans la continence ou dans le mariage unique! Ceux qui vivent comme les poissons vivent, le plus fort dévorant le plus faible; ceux dont les violences sont si nombreuses que vos magistrats dans les provinces ne suffisent pas à les juger; ceux-là accusent de meurtre des hommes dont le principe est de se livrer à qui les frappe et de bénir qui les persécute!... Si nous mangeons la chair humaine, nous commençons donc par tuer;... qui nous a vus tuer? Nous avons des esclaves, les uns peu, les autres beaucoup; rien de ce qui se fait dans nos maisons ne peut leur échapper : quel est celui d'entre eux qui a dénoncé de pareilles choses? Nous ne voulons pas même être témoins d'un homicide commandé par les lois; nous n'assistons pas à vos chasses ni à vos combats de l'amphithéâtre; nous tenons qu'être témoin d'un

¹ Ch. xiv.

meurtre, c'est la même chose que le commettre : comment irions-nous meurtrir la chair humaine pour la dévorer, nous qui croyons qu'elle ressuscitera glorieuse au jour du jugement! » Et il termine : « Vous, princes, que la nature et l'éducation ont faits en toutes choses sages, modérés, humains, dignes de la royauté; maintenant que j'ai réfuté ces accusations, que je vous ai montré ce qu'est notre piété, notre douceur, notre empire sur nos âmes, faites un signe de votre royale tête. Ils sont dignes d'obtenir ce qu'ils demandent, ceux qui prient pour votre empire, afin que le fils, ainsi qu'il est juste, succède à la royauté du père, et que votre puissance s'accroisse de nouvelles forces et de nouveaux sujets. La conservation de votre pouvoir nous importe à nous qui ne voulons que mener une vie paisible, obéissant avec joie à tous les ordres que vous nous donnerez. »

Malheureusement, et ces éloges, et cette confiance, et la raison éloquente qui distingue Athénagore, s'adressaient à un enfant dépravé et à un philosophe déjà vieux, dont l'intelligence ne s'éclairait pas et dont le caractère ne se fortifiait pas avec l'âge. Il est probable que Marc Aurèle, occupé à disserter sur l'âme universelle avec ses sophistes, ou à donner des places aux protégés de sa *concupina*, ne se dérangea pas pour écouter Athénagore, ni pour avoir pitié des martyrs.

Toujours est-il que la persécution, laissée libre, sévit dans plusieurs contrées de l'empire. On cite des martyrs à Rome, à Pérouse, dans le Pont, la Phrygie, l'Égypte¹.

¹ On peut rapporter à cette persécution le martyr de Saint Soter, pape, à Rome (22 avril 177), Sainte Félicité et ses sept fils, à Rome (10 juillet et 25 novembre),

« Mais, dit Eusèbe, ce qu'on sait d'une seule province peut faire juger de ce qui se passa dans toutes les autres. » Eusèbe veut ici parler des martyrs de la Gaule, et d'un monument des plus authentiques, des plus incontestables quant à sa date, des plus admirables par la foi et la chaleur chrétienne : la lettre des Églises de Lyon et de Vienne à leurs sœurs les Églises d'Asie et de Phrygie¹.

Les Églises naissantes de la Gaule occidentale avaient en effet un lien intime avec les Églises de l'Asie Mineure. Les vaisseaux marchands de Smyrne, de Milet et d'Éphèse abordaient à Marseille; les trafiquants ioniens remontaient la vallée du Rhône, parcouraient Vienne, Lyon, Autun; la civilisation déjà si avancée de cette partie de la Gaule était grecque ou asiatique presque autant que romaine. Les colons grecs, la langue de la Grèce, les livres de la Grèce se rencontraient souvent, non-seulement dans la phocéenne Marseille, mais chez ses sœurs de la vallée du Rhône. L'évêque de l'Église naissante de Lyon était alors Pothin, homme de race grecque, envoyé de Smyrne par saint Polycarpe. Irénée, qui allait succéder à Pothin, était

Saint Constantin, évêque de Pérouse, et ses compagnons (29 janvier),
Saint Faust ou Faustin, évêque de Milan (7 août),
Saint Caius et saint Alexandre à Apamée, en Phrygie, 10 mars (Eusèbe, V, 15),

Et enfin les martyrs de la Gaule dont je vais parler.

Avec moins de certitude, quant à l'époque, on ajoute :

Sainte Glycérie et le géolier Laodicius, à Héraclée (10 mai),
Les saints Concordia et Pontianus, à Spolète (1 et 14 janvier),
Saint Hermias et son bourreau, à Comana, dans le Pont (31 mai),
Les saints Victor et Corona, en Égypte (14 mai).

¹ Nous avons de cette lettre le texte original rapporté par Eusèbe (*Hist. eccl.*, V, 1, 2, 3), et la traduction latine faite par Rufin de cette lettre, comme de tous les livres d'Eusèbe. Elle a été lue et est confirmée par tous les hagiographes. Greg. Tur., *Hist. Franc.*, I, 27; de *Gloria martyr*, 49, 50; Adon; Usuard; Bède; *Martyrol. Hieron.*

aussi un grec oriental, disciple de Polycarpe, de Papias, et par eux de l'apôtre saint Jean¹. La liturgie lyonnaise a gardé jusqu'à nos jours le vénérable souvenir de cette origine gréco-asiatique.

Aussi la lettre commence-t-elle par cette salutation fraternelle : « Les serviteurs du Christ qui habitent Vienne et Lyon, à leurs frères d'Asie et de Phrygië, participant à la même espérance et à la même foi en la rédemption : paix, grâce et gloire en Dieu le Père et en Jésus-Christ notre Seigneur ! »

Vient ensuite le récit de la persécution. Comme il arrivait le plus souvent, l'initiative en a été prise, non par le pouvoir, mais par le peuple. Les païens se sont indignés du progrès de ces Églises naissantes ; ils ont insulté les chrétiens, ils les ont poursuivis à coups de pierres ; ils leur ont interdit les bains, le Forum, tous les lieux publics. Ils ont stimulé le zèle tardif des magistrats.

La lenteur des magistrats s'explique. Si, pour le peuple, il s'agissait de faire le plus de victimes possible, pour les magistrats il s'agissait de faire le plus possible d'apostats. La persécution était un combat ; elle n'était pas commencée, elle était à peine pressentie que déjà toutes les âmes, païennes ou chrétiennes, étaient dans l'inquiétude sur son dénouement. Les chrétiens couraient à leurs églises ; multipliaient leurs jeûnes, répétaient leurs stations et leurs prières, redoublaient de foi, de zèle, d'amour de Dieu et de mutuel amour². Les pécheurs venaient solliciter avec plus d'ardeur que jamais la pénitence et l'absolution, et

¹ Sur les rapports entre l'Église de Lyon et les disciples de saint Jean, voy. saint Irénée, V, 50, et *alibi passim*.

² Tertull., *de Fuga*, 1, in fin

l'Église les recevait dans ses bras avec une plus indulgente miséricorde, comme un général à la veille d'un combat, ouvre les rangs de son armée à des soldats que leur indiscipline en a exclus. De leur côté, les magistrats païens ne se préparaient pas à la lutte sans une certaine anxiété ; il s'agissait, à leurs yeux, de leur honneur ; chaque apostasie extorquée leur était une gloire, chaque martyr consommé un échec¹. Si le chrétien sortait de l'arène libre et apostat, c'était un deuil pour l'Église, un triomphe pour le juge ! Si le chrétien, au contraire, ferme jusqu'au bout, obligeait le juge à lui concéder la palme du martyr, quelle défaite pour celui-ci ! quelle victoire pour la foi ! Ces mots de combat, de victoire, de triomphe, appliqués aux martyrs, étaient vrais à la lettre².

Aussi les magistrats luttèrent-ils de toutes les forces de leur esprit et de leur pouvoir ; ils raisonnaient, ils flattaient, ils promettaient, ils menaçaient, ils essayaient d'effrayer ou de séduire le confesseur pour ne pas être obligé de lui accorder la mort. Le peuple païen, les ministres, les soldats leur venaient en aide par leurs imprécations et leurs

¹ « Nil aliud devitans (præsides) quam ne torti moriantur... Jubent curam tortis adhibere... Nam et ipse audivi aliquot gloriantes quod administratio sua in hac parte fuerit incruenta. » — « Un d'eux se glorifie comme il l'aurait fait après un triomphe remporté sur les barbares, de ce qu'un chrétien tourmenté depuis deux ans a apostasié. » Lactance, *Div. inst.*, V, 41.

² « Cum triumphator et victor, ipsi qui adversus se sententiam dixit insultat. Vicit enim qui, quod contendit, obtinuit. » Minut. Fel., 57. « Nostrum gaudium est... qui malumus damnari quam a Deo excidere... Consecutis nobis quod elegimus... » Tertull., *Apol.*, 49. « Prælium est nobis cum provocamur ad tribunalia. Victoria est autem pro quo certaveris obtinere... Vicimus cum occidimus... Hic est habitus victoriae nostræ, hæc palmata vestis, hic currus triumphalis. » *Id.*, 50. — « Les démons craignent d'en venir aux mains avec les martyrs... De même que les juges sont désolés lorsqu'ils voient les chrétiens supporter avec courage les injures et les tourments, ils triomphent quand les chrétiens succombent. » Origène, *C. Cels.*, VIII, 44.

menaces, quelquefois aussi par leurs supplications et leurs larmes. Le confesseur de son côté luttait de toutes les puissances de sa raison, de toutes les réminiscences de son savoir, de toutes les ressources de son ironie, de toutes les ardeurs, on peut dire, de toutes les colères de sa foi. Il s'affermissait par l'énergie de sa propre parole. Et de même que le peuple païen était là pour l'égarer, le peuple chrétien était là pour l'affermir. Après l'avoir, dans son cachot, visité, secouru, consolé, honoré, et encouragé en l'honorant, le peuple chrétien était encore près de lui, au pied du tribunal, plus ou moins caché, plus ou moins nombreux ; ses maîtres, ses disciples, ses amis, sa propre famille l'animaient, de leur regard, de leur geste, de leurs larmes, de leur voix. Il y avait donc une lutte terrible où chacun tremblait, s'agitait, combattait, afin de gagner, les païens un apostat, ou les chrétiens un martyr.

Il ne faut pas s'imaginer en effet que le paganisme ne triomphât point quelquefois. Le besoin qu'eût l'Église de régler la discipline à l'égard des *tombés*, prouve que le nombre était grand des hommes qui, ayant succombé par faiblesse, revenaient bientôt à l'assemblée chrétienne, apostats la veille, pénitents le lendemain. Ces apostasies, souvent effacées par un repentir sincère et courageux, firent plus d'une fois illusion aux magistrats païens. Ils croyaient avoir beaucoup gagné ; et ces triomphes, apparents et momentanés, expliquent comment le paganisme, toujours vaincu en définitive, et parfois réduit à user de tolérance envers les chrétiens, au bout de quelques années pourtant, renouvelait la lutte, persécutait de la même façon, employait les mêmes séductions, les mêmes chevaux et les mêmes bourreaux : c'est qu'en effet ses séduc-

tions et ses chevaux lui valaient toujours, au milieu de bien des affronts, quelques victoires.

Mais quand au lieu de ces succès espérés, on trouvait une résistance obstinée, la colère du païen et l'amour-propre du proconsul, après avoir fait succéder la menace aux caresses, puis la torture à la menace, arrivaient à des raffinements de cruauté qui ne s'étaient guère vus jusque-là dans aucune proscription. Dans les autres proscriptions, il s'était agi surtout de tuer. Ici au contraire, si on tuait, on s'avouait vaincu. Et même, quand, après les tortures, on désespérait de l'apostasie, on inventait de nouvelles tortures pour se venger ; autant on avait été compatissant et doux au premier abord, autant on était plus tard inventif en fait de barbaries. La politique à elle seule, la haine même n'eussent pas inventé tant de supplices. Il fallait le dépit et l'orgueil irrités. On voulait au moins que l'agonie fût bien lente, bien cruelle, bien amèrement savourée, avant de se confesser vaincu et d'accorder la mort à son vainqueur.

La persécution était donc, on le comprend, une solennelle épreuve. Les magistrats païens, si souvent vaincus, ne l'abordaient pas sans hésitation. Presque toujours, il fallait pour les décider les dénonciations multipliées, les émeutes, les appels tumultueux et répétés du fanatisme populaire¹. Quelquefois on les vit désespérer du succès, et, après avoir ouvert la lutte, refuser le combat².

¹ Nulli magis de postulatores christianorum quam vulgus. Tertull., *Apolo-*
log., 55. Voy. aussi 37 et 40.

² Ainsi Pline, après avoir fait supplicier quelques chrétiens, se lasse et consulte Trajan (*Ep.*, X, 97). Ainsi le fait que j'ai cité d'Arrius Antoninus (voy. t. I, p. 345) ayant rendu un édit contre les chrétiens et, comme ils viennent en masse se dénoncer, ne sachant qu'en faire, et les renvoyant. (Ter